

MAI 2000

n°9

édito

par Maurice THÉAUD

L'Assemblée Générale s'est tenue le 05 mai 2000 à La Pommeraye (49). Je tiens, au nom des membres du Groupement, à remercier la Société BRANGEON, M. Maurice BRANGEON et ses collaborateurs, pour l'accueil qui nous a été réservé à cette occasion.

Les adhérents ont eu l'opportunité de visiter le site de dragage de sable de Loire, le centre de tri ainsi que le centre de stockage de classe III exploités par la société BRANGEON.

4 nouvelles PME ont rejoint l'Association. Une présentation de chaque entreprise a été faite auprès des autres adhérents (par leurs représentants pour ceux qui avaient pu se joindre à nous).

Depuis la dernière Assemblée Générale à Paris, le Groupement a eu l'occasion de rencontrer Madame LEBRANCHU - Secrétaire d'Etat aux PME. Cette entrevue nous a permis de lui faire part des problèmes spécifiques rencontrés par les PME notamment au niveau des marchés publics. Les PME devraient pouvoir garder une certaine sérénité face aux collectivités qui se regroupent de



le journal des PME du déchet

GROUPEMENT NATIONAL DES P.M.E. DU DECHET ET DE L'ENVIRONNEMENT
Siège : Fahineuc - BP. 6 - 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND
Tél. 02 99 09 52 96 - Fax 02 99 09 48 44
E.mail : groupement@wanadoo.fr



LA RÉUNION A LA POMMERAYE

- FNADE page 2
- RÉUNIONS INTERENTREPRISES page 3
- ASSISES DES DÉCHETS MÉNAGERS à AGEN page 3
- POLLUTEC LYON page 3
- CENTRALE D'ACHATS page 3
- INTERVENANTS EXTÉRIEURS page 3
- TRANSPORTS BRANGEON page 4

plus en plus et qui parfois handicapent certaines entreprises dans leurs réponses aux appels d'offres.

Le Groupement lui a également fait part des problèmes liés à la politique des marchés entre le moins et le mieux disant. La réforme que le Gouvernement envisage de mettre en place est plus que nécessaire.

J'insiste une nouvelle fois sur le fait que les PME doivent rester mobilisées et solidaires. Il ne faut pas rester isolé. Pour cela, il faut participer activement aux différentes réunions afin de faire entendre sa voix et défendre les intérêts des PME ainsi que leurs spécificités.

Comme je l'ai déjà dit, les PME ont un savoir-faire non négligeable et font également preuve d'innovation.

Cette Assemblée a été l'occasion pour l'un des membres du Groupement de présenter à ces collègues l'activité un peu nouvelle qu'est la valorisation de gravats. Cette nouvelle activité appelle une réflexion de la part de nos entreprises.

LA REUNION A LA POMMERAYE

L'ESSENTIEL

FNADE

Le Groupement National des PME du Déchet et de l'Environnement (GNPME), regroupant une soixantaine de sociétés, est partenaire de la Fédération Nationale des Activités du Déchet et de l'Environnement (FNADE) depuis le 1er janvier 2000.

La participation de ce secteur des PME / PMI va notamment apporter à la FNADE une complémentarité d'expérience en matière d'emploi et d'innovation dans un secteur marqué par une forte concentration.

Ce rapprochement a pu se faire grâce à la réorganisation de la Fédération autour de ses métiers qui lui permet ainsi d'accueillir d'autres associations et syndicats pour réfléchir ensemble à l'évolution de la profession et mener des actions communes au profit de l'Environnement.

Il est toutefois précisé que le GNPME, tout en étant partenaire de la FNADE, reste indépen-

dant et continuera de représenter les petites et moyennes entreprises qui ont leur spécificité propre.

Les entreprises françaises du déchet pourront ainsi mieux faire entendre leurs idées et leurs projets tant auprès des pouvoirs publics que de l'Union Européenne.

Rappelons que les entreprises françaises de ce secteur sont de loin les leaders en Europe (effectifs, chiffre d'affaires, savoir-faire) et un peu partout dans le monde hors du territoire des Etats-Unis.

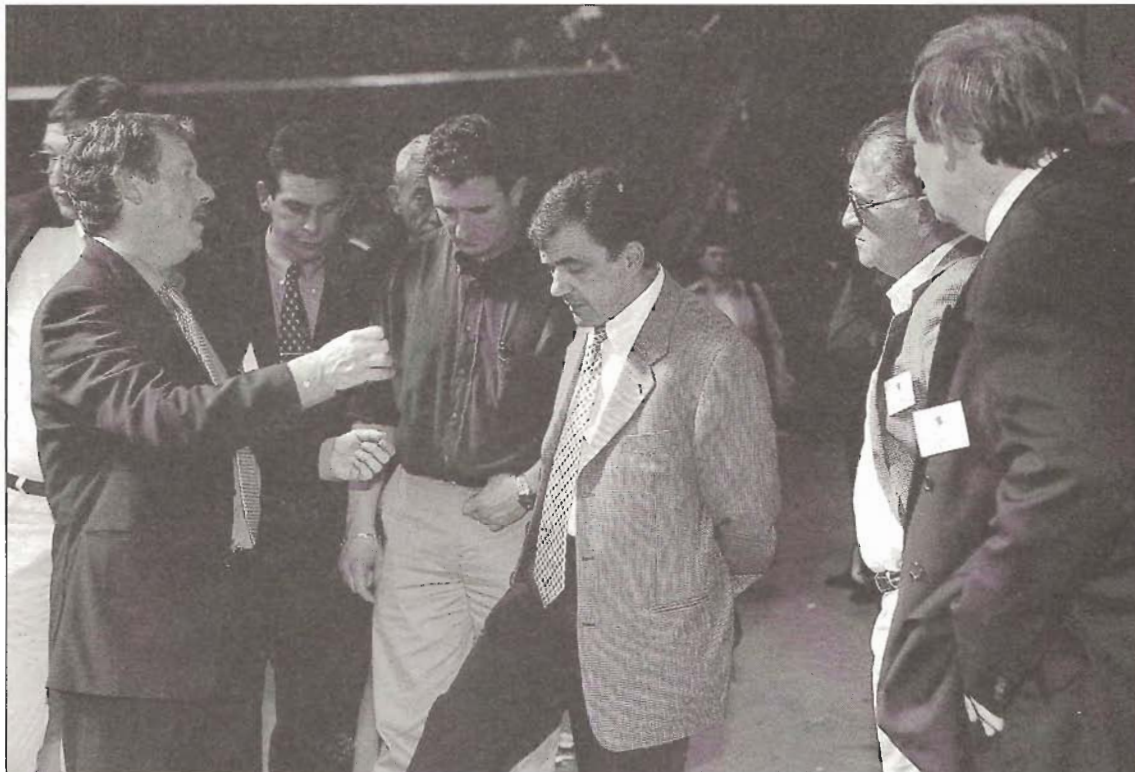
Les membres du GNPME sont invités à s'inscrire et à participer aux diverses réunions organisées par la FNADE :

- collège stockages
- collège valorisation matière et recyclage
- collège valorisation énergétique
- collège valorisation biologique
- collège collecte et logistique
- groupe de travail déchets d'activités de soins



LA REUNION A LA POMMERAYE

L'ESSENTIEL



- commission normalisation et moyens techniques
- commission paritaire
- réunions organisées par les bureaux régionaux.

Le domaine des déchets évolue vite et il est impératif, pour les PME, de participer activement aux débats et de défendre leurs intérêts.

RÉUNIONS INTERENTREPRISES

Les premières réunions ont été organisées à la demande des membres du GNPME sur les thèmes suivants :

- 35 h 00
- C.E.T.
- collecte sélective, tri et valorisation des déchets

Leur but est de permettre aux chefs d'entreprises ou à leurs collaborateurs d'échanger sur leurs expériences respectives, s'informer sur les nouvelles réglementations, ...

De nouvelles sessions pourront être planifiées afin de traiter les

dossiers soumis et transmis par les adhérents au secrétariat du Groupement.

5^e ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS

28 et 29 juin 2000 à Agen

Le GNPME et les entreprises de la région sud-ouest seront présents sur le stand n° 23.

SALON POLLUTEC

17 au 20 octobre 2000 à Lyon

Le GNPME sera présent sur le stand de la société DELTA DÉCHETS - stand n° 8222 hall 8.

CENTRALE D'ACHATS

La mise en place d'une centrale d'achats au sein du Groupement a déjà été évo-

quée à plusieurs reprises afin que les adhérents puissent bénéficier de prix préférentiels sur des produits donnés.

La création et la gestion de cette centrale d'achats est confiée à M. Roland HABY.

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Un avocat spécialisé dans le domaine des Marchés Publics, est intervenu lors de l'Assemblée du 05/05/ 2000 et notamment sur :

« l'interventionnisme des communes et de leurs groupements dans le secteur de la collecte et le traitement des déchets ménagers ».

Monsieur Johann LECONTE
Directeur régional ECO-EMBALLAGES

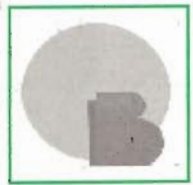
Présentation des perspectives et nouvelles directives d'Eco-emballages. ■

LA REUNION A LA POMMERAYE

CEUX QUI NOUS ONT ACCUEILLIS



TRANSPORTS BRANGEON



Siège social : Route de Montjean - BP 46 - 49620 LA POMMERAYE
Tél. 02 41 72 11 55 - Fax 02 41 77 83 29 - E-mail : brangeon@wanadoo.fr

La Société BRANGEON, implantée à la Pommeraye, est une entreprise familiale indépendante créée il y a 80 ans. Son fondateur, Maurice BRANGEON débuta en 1919 par le transport de voyageurs et de marchandises.

Aujourd'hui, elle continue son activité de transport et développe depuis 1973 l'activité environnement.

Sa participation est active dans la gestion des déchets :

- collecte,
- tri,
- enfouissement,
- compostage,
- acheminement vers les filières de recyclage.

L'activité transport se développe à travers :

- le transport national et international,
- le transport exceptionnel,
- le transport pour le BTP,
- la logistique.



La société BRANGEON exerce également une activité de dragage.

De plus, elle attache une grande importance à la QUALITÉ qui prend tout son sens avec les certifications ISO 9002 et 14001.

En forte croissance, l'entreprise compte aujourd'hui 400 salariés.